



## REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2025 / 2026

### LIEU ET HORAIRES DES COURS

**Tous les jeudi matins  
De 9h à 10h  
Dans la salle des fêtes du Vanneau.  
À partir du 11 septembre 2025**

**33 séances dispensées dans l'année.**

**N'hésitez pas à venir découvrir ! Les 2 premières séances sont gratuites.**

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Remplir un bulletin d'adhésion  
Fournir un certificat médical obligatoire  
Régler la cotisation annuelle de **130 euros**

Si la salle de cours habituelle était occupée, les cours se dérouleraient à la salle des fêtes d'Irleau.

### QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Pour votre dos : baskets obligatoires  
Pour vos besoins hydriques : une bouteille d'eau  
Pour votre confort : une bonne tenue de sport, un tapis de sol et éventuellement un coussin.

Plus de renseignements au 07.87.96.26.53

**Le bureau vous souhaite une bonne saison sportive !**